

COMMUNE D'ESCHERANGE  
~~~  
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)  
MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE  
~~~

AVIS AU PUBLIC  
~~~

Par arrêté municipal n°01/2026 du 19 janvier 2026, le Maire d'ESCHERANGE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, M. Michel GHIBAUDO est désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. François DUHAMEL est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par la Vice-Présidente du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie d'ESCHERANGE du 10 février 2026 au 12 mars 2026, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie – 11 Rue des Écoles – 57330 ESCHERANGE :

- Le 10/02/2026 de 10h à 12h ;
- Le 26/02/2026 de 15h à 17h ;
- Le 12/03/2026 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit à l'adresse postale de la Mairie – 11 Rue des Écoles – 57330 ESCHERANGE au nom du commissaire enquêteur ou sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : [enquete-publique-7087@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-7087@registre-dematerialise.fr). Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7087/> donc visible par tous.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie pendant une durée d'un an.

Le projet de révision du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal.